

NATURE Biodiversité

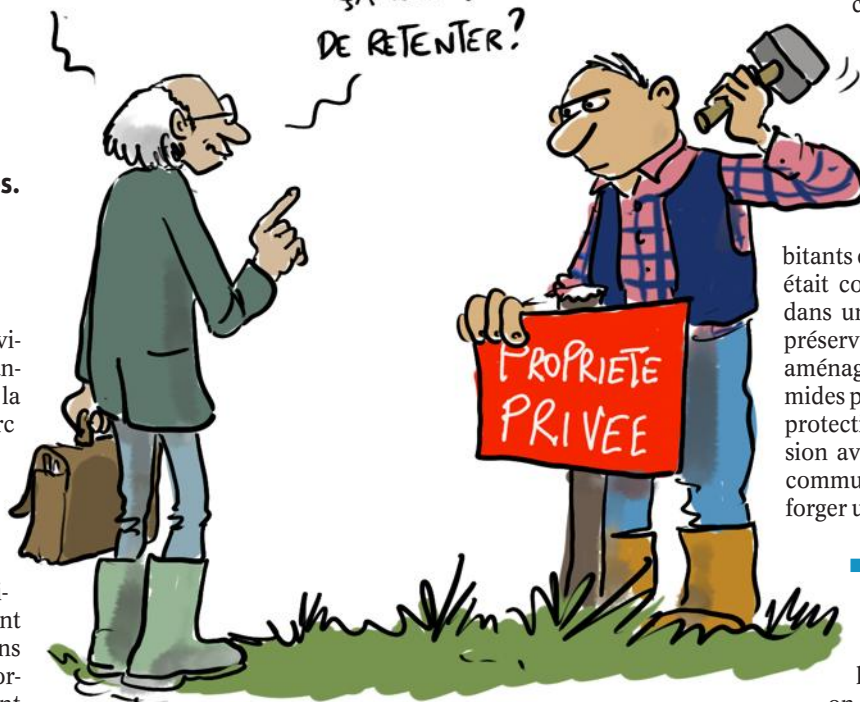
Les communaux bressans des espaces disparus aux valeurs durables

L'historien Emmanuel Garnier révèle la trajectoire de l'empreinte de l'Homme dans la vallée du Doubs et l'importance des communaux, à la fois pour nos sociétés et les écosystèmes.

■ Comment ont débuté vos travaux d'historien dans les villages de la vallée du Doubs ?

Le laboratoire Chrono-Environnement (Université de Franche-Comté) est à l'origine de la création de la Zone Atelier Arc Jurassien, une infrastructure de recherche du CNRS située sur un territoire s'étendant de Belfort à Chambéry. Des études pluridisciplinaires sur l'environnement et les sociétés y sont menées sur le temps long. Dans ce cadre, plusieurs projets portant sur les hydrosystèmes ont vu le jour, et c'est ainsi qu'ont débuté mes recherches dans la Bresse jurassienne, tout près de la Saône-et-Loire, autour de Petit-Noir et des villages avoisinants. Il s'agissait de retracer la trajectoire d'anthropisation de ces communes rurales implantées le long de la rivière du Doubs. L'ensemble des délibérations municipales, au moins

SAVIEZ-VOUS
QU'AVANT, ON METTAIT
EN COMMUN LES TERRES ?



hebdomadaires, y ont été conservées depuis presque 400 ans. Ces archives d'une richesse rare représentent une mine d'informations sur des sujets liés à la terre, la forêt et l'eau.

■ Quelle place occupaient les espaces dits "communaux" dans ces villages ?

Ils étaient centraux au moins depuis le Moyen-Âge et ce jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Ils appartenaient à l'ensemble de la commune et étaient composés de deux entités majeures : les pâturages et les bois. On y faisait paître les bêtes sous la surveillance d'un berger communal, on fauchait, on prélevait du

bois d'affouage (pour la cuisson et le chauffage). Ces communaux étaient utilisés par les riches comme par les pauvres, ce qui offrait une possibilité de survie aux plus démunis. Le fonctionnement était cadré par un ensemble de règles décidées par les habitants eux-mêmes. La gestion était collective et s'inscrivait dans une approche durable : préservation de la ripisylve, aménagement des zones humides par des canaux de terre, protection des berges de l'érosion avec des fascines... Les communaux contribuaient à former une identité commune.

■ Qu'est-il advenu de ces communaux ?

Dans les années 1850, au nom de l'agriculture moderne, on s'est mis à considérer les communaux comme des espaces "incultes" mal exploités. Sous la pression des préfets, des agronomes, des médecins qui voyaient les zones humides comme des réservoirs de maladies, et des plus gros propriétaires, ils ont été privatisés et les méthodes de l'agriculture intensive y ont été introduites. L'assèchement des zones humides pour conquérir de nouvelles terres a induit une forte perturbation des écosystèmes et de leur biodiversité. Le processus d'anthropisation du territoire avait débuté des siècles plus tôt dans une logique de cohabitation. Après ce tournant, les invasions du Doubs ont été de moins en moins tolérées, une posture défensive prenant le pas. Les digues en béton ont alors chamboulé les hydrosystèmes, provoquant des effets collatéraux comme des phénomènes d'érosion problématiques pour les communes voisines.

mieux les protéger. À Petit-Noir, la création d'un site Natura 2000 et d'un ENS signe un souhait de rétablir un équilibre entre Homme et milieu. L'installation d'agriculteurs avec des pratiques durables en bord de Doubs pourrait être bénéfique pour les hydrosystèmes, la réduction du risque inondation...

Emmanuel Garnier
Historien du climat, directeur de recherche CNRS à l'université de Bourgogne Franche-Comté, unité mixte de recherche Chrono-Environnement



plus comme une propriété, mais un "bien commun" dont la gouvernance doit être partagée afin de

POUR EN SAVOIR PLUS



Procurez-vous le n° 30 de la revue *Bourgogne Franche-Comté Nature*, vous y retrouverez un article complet sur l'anthropisation de la vallée du Doubs avec une présentation des sources historiques exploitées et de la méthode de recherche. Pour plus d'informations sur la Zone Atelier Arc Jurassien, rendez-vous sur le site : <https://zaaj.univ-fcomte.fr>.

■ Mini-glossaire

Anthropisation : processus de modification de l'environnement par l'action humaine.

CNRS : Centre national de la recherche scientifique.

ENS : espace naturel sensible protégé et créé par les Départements.

Fascine : sorte de barrière constituée de branchages assemblés, souvent faite de saules vivants.

Natura 2000 : réseau européen de sites naturels ayant une valeur patrimoniale et faisant l'objet d'une charte visant à leur protection.

Permaculture : mode de culture durable respectant la biodiversité des écosystèmes.

Ripisylve : forêt poussant le long d'un cours d'eau.

PAROLES D'EXPERT

L'anthropisation de la Bresse illustre ce qui s'est produit partout en France. Avec la disparition des communaux, l'esprit collectif s'est dissous et l'approche durable avec lui. Aujourd'hui, des initiatives citoyennes retrouvent ce chemin avec des projets de permaculture sur des terres rachetées et gérées collectivement. Les juristes, accompagnés des historiens, doivent cependant recréer un droit foncier collectif qui s'est éteint. L'idée est de considérer les terres agricoles non

PARTENARIAT

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association fédératrice Bourgogne Franche-Comté Nature, association rassemblant vingt structures ayant trait à la biodiversité. Une coopération nécessaire afin de mieux « transmettre pour préserver ».

ENQUÊTE

Avez-vous vu un lucane cerf-volant ?

La Société d'histoire naturelle d'Autun, l'Observatoire de la faune de Bourgogne, le Conservatoire botanique national de Franche-Comté et l'Observatoire régional des invertébrés s'intéressent au lucane cerf-volant ! Pour en savoir plus et participer à l'enquête, rendez-vous sur www.shna-ofab.fr pour les Bourguignons et sur cbnfc-ori.org pour les Francs-Comtois.

CRÉDITS

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de *Bourgogne Franche-Comté Nature* et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.

Illustration : Gilles Macagno.

Rédaction : Emmanuel Garnier.